

BUDGET 2000-2001

**310 MILLIONS DE DOLLARS POUR
LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS**

Québec, le 14 mars 2000 – Le vice-premier ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M. Bernard Landry, a annoncé à l'occasion du Discours sur le budget 2000-2001 une série d'initiatives évaluées à 310 millions de dollars pour stimuler et soutenir le développement économique et social des régions du Québec.

Favoriser la diversification économique des régions

Les diverses régions du Québec ont, à des degrés divers, besoin de moderniser leur économie pour créer un plus grand nombre d'emplois durables.

C'est pourquoi, un montant de 50 millions de dollars est consenti pour favoriser la diversification économique des régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de l'Estrie, de l'Abitibi–Témiscamingue, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec, de Chaudière–Appalaches, de Lanaudière, des Laurentides, de la Montérégie et du Centre-du-Québec.

De plus, 15 millions de dollars additionnels sont octroyés au cours des trois prochaines années au Fonds de diversification économique de la Capitale et 12 millions de dollars au Fonds de développement de la Métropole.

Aide particulière pour certaines régions

« Certaines régions sont aux prises avec des problèmes de sous-emploi, auxquels nous avons l'obligation morale et solidaire de nous attaquer », a indiqué M. Landry.

En novembre dernier, le gouvernement annonçait 23 millions de dollars pour stimuler la création d'emplois et la relance économique de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Le présent budget porte ce montant à 49 millions de dollars. De cette somme, 9 millions de dollars sont alloués

pour les travaux routiers, 12 millions de dollars pour les infrastructures touristiques et 5 millions de dollars pour créer des emplois en forêt. Ces investissements additionnels permettront de créer plus de 800 nouveaux emplois pendant la prochaine année.

Des crédits additionnels de 10 millions de dollars serviront à créer un programme de soutien aux sociétés juniors d'exploration. Ils permettront également d'ajouter un volet au programme d'assistance à l'exploration minière qui sera dédié spécifiquement à la sous-province géologique de l'Abitibi.

L'agglomération de Sorel et Tracy bénéficiera d'un budget de 21 millions de dollars, au cours des trois prochaines années, pour favoriser la réalisation de projets élaborés localement.

100 millions de dollars pour soutenir la modernisation des industries des pâtes et papiers

Une subvention de 100 millions de dollars est accordée à Innovation-Papier (INNO-PAP), un organisme qui a pour mandat de favoriser la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers.

Cette initiative permettra d'appuyer la réalisation d'investissements de 700 millions de dollars et de préserver 2 500 emplois dans plusieurs régions du Québec.

25 millions de dollars pour l'extension du réseau gazier

La disponibilité de gaz naturel à des prix avantageux contribue à l'essor économique des régions desservies. Le gouvernement consacrera 25 millions de dollars, au cours des trois prochaines années, pour alimenter des parcs industriels dans les régions de Québec, de l'Abitibi, de la Montérégie, de l'Estrie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et des Laurentides et les producteurs agricoles des régions de Saint-Hyacinthe, de la Beauce et de Bécancour. Cette mesure devrait contribuer à susciter des investissements de 150 millions de dollars et à créer 2 400 emplois.

Nouveau programme de garanties de prêts pour le démarrage de petites entreprises

Parce que la création de petites entreprises profite au développement économique de plusieurs régions du Québec, le gouvernement met en place un programme de garanties de prêts pour des entreprises de taille modeste. Le gouvernement assumera 80 % des pertes éventuelles que pourraient

subir les prêteurs. Ce programme permettra aux entreprises de se procurer plus facilement les capitaux requis pour la capitalisation et le fonds de roulement nécessaire.

Réformer les outils financiers agricoles

Pour que s'amorce une vaste réforme des outils financiers propres au secteur agricole, et conformément aux engagements pris lors de la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois à Saint-Hyacinthe en mars 1998, le gouvernement réserve, au cours des sept prochaines années, une enveloppe annuelle de 300 millions de dollars au financement des outils financiers propres au secteur agricole.

Autres mesures en faveur des régions

En vue de favoriser la transformation de l'aluminium dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le présent budget annonce des mesures qui visent à favoriser le développement de la « Vallée de l'aluminium ». Les entreprises qui y fabriqueront des produits à partir de l'aluminium, ou des équipements spécialisés pour leur fabrication, bénéficieront d'un crédit équivalant à 40 % du salaire d'un employé pendant l'année qui suivra son embauche.

Par ailleurs, la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) se voit accorder des crédits de 30 millions de dollars pour améliorer, au cours des trois prochaines années, les infrastructures d'hébergement, de services et d'accès aux sites et aux territoires.

Enfin, tel que promis, le gouvernement déposera la Politique québécoise de la ruralité au cours de l'année 2000. D'ici là, il maintient son soutien aux programmes des agents ruraux et aux produits du terroir ainsi que le financement de Solidarité rurale du Québec.

Les initiatives présentées aujourd'hui démontrent toute l'importance que le gouvernement accorde au développement des régions du Québec.

– 30 –

Source : Andrée Corriveau
Directrice de cabinet adjointe
Responsable des communications
Cabinet du vice-premier ministre
Tél. : (418) 643-5270 ou (514) 499-2551
www.finances.gouv.qc.ca